

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 3 avril 2017 à 19 h.

L'avis de convocation de cette séance a dûment été signifié aux membres du conseil le 31 mars 2017, conformément aux dispositions de l'article 153, 2^e alinéa, du Code municipal du Québec (*L.R.Q., chapitre C-27.1*).

Présents : M. Michel Surprenant, maire
M. Camille Solomon, conseiller
M^{me} Annie Poitras, conseillère
M. Michel Robidoux, conseiller
M^{me} Diana Shannon, conseillère
M. Gilles Côté, conseiller
M. Robert Lacombe, conseiller

Sont également présentes :

M^{me} Linda Paquette, directrice générale
M^e Joanne Loyer, directrice du Service du greffe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Achat d'un camion Ford F-150 HD 2013 - Les Autos et Camions M. Sarrazin inc.
4. Avis de motion - Règlement d'emprunt - Achat des lots 4 746 505 et 4 746 525 - Cascades Rochon
5. Avis de motion - Règlement d'emprunt - Enseignes de bienvenue
6. Période de questions
7. Levée de la séance

1.- Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par le maire, M. Michel Surprenant.

2.- Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3.- Achat d'un camion Ford F-150 HD 2013 - Les Autos et Camions M. Sarrazin inc.

2017-111

À la suite de l'ouverture de soumissions du 29 mars 2017 concernant l'appel d'offres 2017-002, il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M^{me} Annie Poitras et résolu unanimement de procéder à l'achat, du fournisseur Les Autos et Camions M. Sarrazin inc., d'un camion de type pick-up de marque Ford F-150 HD, King Cab XLT, année 2013, au montant de 29 318,62 \$ (taxes incluses) pour le Service des travaux publics.

Les documents d'appel d'offres, la soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

La dépense fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de cinq (5) ans.

4.- Avis de motion - Règlement d'emprunt - Achat des lots 4 746 505 et 4 746 525 - Cascades Rochon

Avis de motion est donné par M. Michel Robidoux à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement décrétant et autorisant un emprunt n'excédant pas 70 000 \$ pour acquitter le solde résiduel de l'achat des lots 4 746 505 et 4 746 525, du cadastre du Québec, Cascades Rochon, pour des fins municipales.

5.- Avis de motion - Règlement d'emprunt - Enseignes de bienvenue

Avis de motion est donné par M^{me} Diana Shannon à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement décrétant et autorisant un emprunt n'excédant pas 50 000 \$ aux fins de conception, réalisation, fabrication et installation d'enseignes de bienvenue à afficher aux différentes entrées de la municipalité.

6.- Période de questions

On compte 2 personnes dans l'assistance.

7.- Levée de la séance

2017-112

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que la séance soit levée à 19 h 10.

Directrice du Service du greffe

Maire